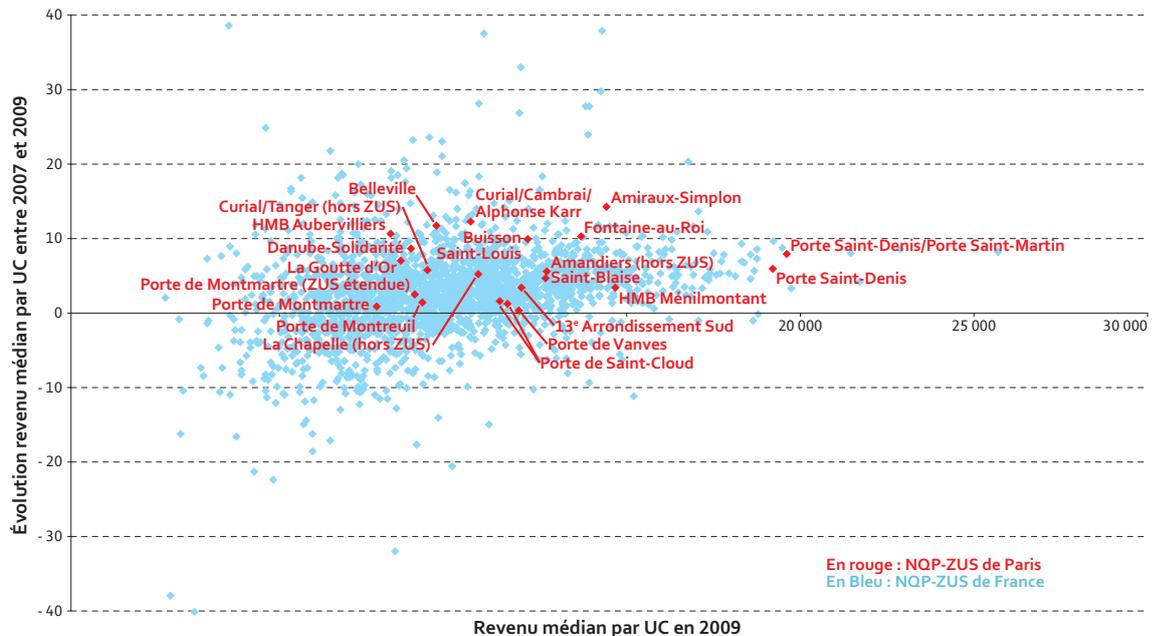


Politique de la ville

Le positionnement des quartiers parisiens dans la géographie prioritaire régionale et nationale

MAI 2013

Revenu médian – Quartiers prioritaires de France (NQP-ZUS)



Source : Insee, indicateurs clés pour les quartiers politique de la ville (cf. annexe)

Alors que se déroule une concertation nationale pour la réforme de la politique de la ville, la situation de Paris doit être analysée avec objectivité. Comme d'autres grands centres urbains en France, la capitale est parfois trop rapidement regardée comme un îlot favorisé alors que son territoire est traversé – comme l'agglomération parisienne dans son ensemble – par de forts contrastes sociaux.

Cette note présente le résultat d'un exercice de comparaison entre les quartiers prioritaires de Paris (9 Zus, 14 Cucs) et ceux d'Ile-de-France et de France, à partir d'une sélection d'indicateurs statistiques de l'Insee, notamment le revenu médian des ménages et le pourcentage de personnes à bas revenus. Mis à part trois quartiers dont la délimitation remonte à 1995, Il ressort de la comparaison que la situation des populations des quartiers parisiens présentent une dispersion assez comparable à celle des autres quartiers prioritaires en Ile-de-France ou en France.

La particularité parisienne réside dans le nombre de personnes concernées, les quartiers parisiens de la politique de la ville étant fortement peuplés. Elle tient aussi à des écarts sociaux très accentués avec le reste de la ville et à la présence de populations difficiles à prendre en compte à travers les indicateurs de la politique de la ville, comme les personnes sans abri et les étrangers sans papier.

Méthode

Un exercice a été réalisé pour comparer les quartiers prioritaires de Paris avec ceux de la France et d'Ile-de-France. Il met en regard les caractéristiques des quartiers prioritaires au travers d'une quinzaine d'indicateurs diffusés par l'Insee¹. L'objectif est de situer les quartiers parisiens par rapport à ceux d'autres territoires.

Les indicateurs utilisés sont les suivants :

- revenu par unité de consommation médian en 2009 ;
- premier quartile du revenu par unité de consommation en 2009 ;
- indicateur de dispersion du revenu par UC fin 2009 ;
- part de la population à bas revenu en 2009 ;
- indicateur de jeunesse fin 2008 ;
- part des jeunes adultes sans diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat début 2007 ;
- part des ménages de 6 personnes et plus fin 2009 ;
- surface du logement (en mètres carrés) par personne fin 2009 ;
- indicateur de monoparentalité avec jeunes enfants fin 2009 ;
- part des ménages installés depuis moins de 5 ans fin 2009 ;
- part des ménages concernés par une allocation-chômage en 2009 ;
- part des ménages locataires fin 2009 ;
- part des ménages locataires en HLM fin 2009 ;
- taux d'activité des 25-64 ans fin 2009 ;
- part des employés et ouvriers dans la population active occupée début 2007.

Les indicateurs sont disponibles pour les zones urbaines sensibles (ZUS) de 1996 et les « nouveaux quartiers prioritaires » (NQP) dénomination utilisée par l'Insee pour nommer les quartiers des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) de 2007.

Pour Paris, la liste des quartiers concernés est la suivante :

- 9 ZUS : HBM Aubervilliers, HBM Ménilmontant, La Goutte-d'Or, Porte Saint-Denis/Porte Saint-Martin, Fontaine-au-Roi, Porte de Saint-Ouen/Porte de Clichy, Porte de Montmartre, Curial-Cambrai, Alphonse Karr, Belleville ;
- 13 NQP : Buisson Saint-Louis/Sainte-Marthe, 13^e Arrondissement Sud, Porte de Vanves, La Chapelle (hors ZUS), Amiraux-Simplon, Danube-Solidarité, Curial-Tanger (hors ZUS), Porte de Montreuil/Python-Duvernois/Fougères, Amandiers (hors ZUS), Saint-Blaise, Porte Saint-Denis, Porte de Montmartre (ZUS étendue), Porte de Saint-Ouen, Porte de Clichy.

Les niveaux géographiques auxquels les quartiers parisiens sont comparés sont les quartiers ZUS et NQP d'Ile-de-France (les effectifs sont de 147 ZUS et 351 NQP) et de France métropolitaine (717 ZUS et 1 582 NQP).

¹ – Source : Site Insee/Données locales/Données infracommunales par quartier/ indicateurs clés pour les quartiers de la politique de la ville
<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/region.asp?reg=11>

Une dispersion des quartiers prioritaires parisiens comparable à celle des quartiers prioritaires d'Ile-de-France et de France

L'exercice de comparaison des données de l'Insee montre que les quartiers de Paris, dans leur hétérogénéité, sont à l'image des autres quartiers et ce quelle que soit l'échelle considérée. Le territoire parisien est très déséquilibré, et une partie de ce territoire rencontre les mêmes difficultés socioéconomiques que des quartiers de petite couronne et de province.

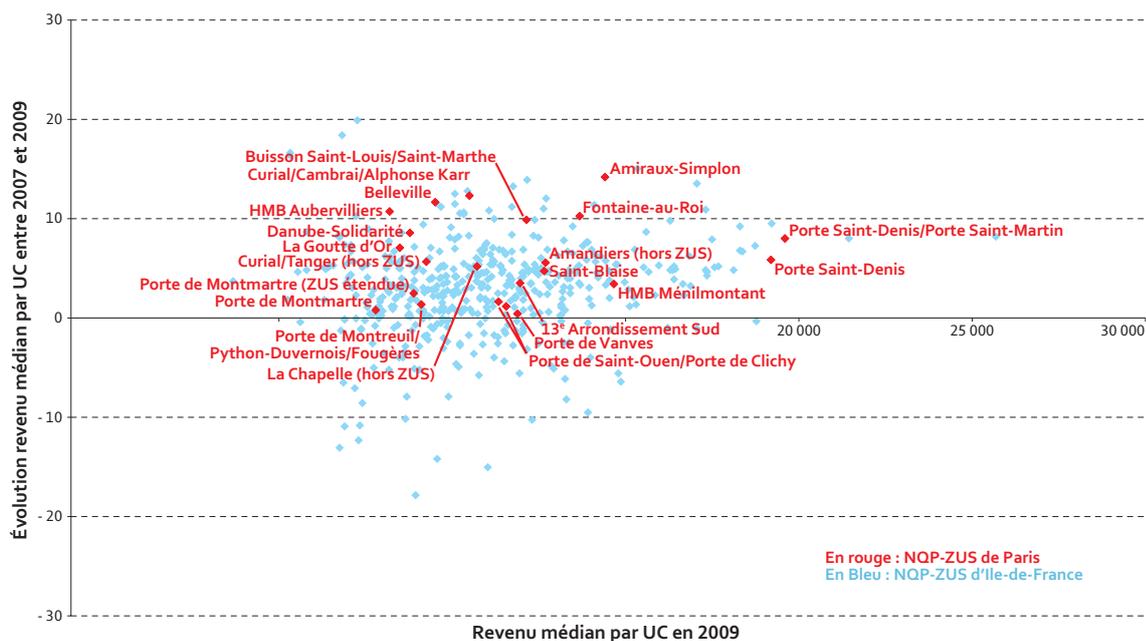
En matière de revenu par exemple, on note que les quartiers parisiens se répartissent sur l'échelle des revenus médians avec sensiblement la même dispersion que les quartiers prioritaires de France métropolitaine dans leur ensemble. Cela se vérifie mieux encore à l'échelle de l'Ile-de-France.

Les graphiques en nuages de points présentés ci-après, qui situent les quartiers en fonction du revenu médian de leur population (abscisse) et de l'évolution du revenu médian entre 2007 et 2009 (ordonnée) permettent de l'illustrer.

Certains quartiers parisiens sont classés parmi les quartiers présentant les niveaux de revenus les plus élevés (Porte Saint-Denis 10^e, HBM Ménilmontant 20^e, Fontaine-au-Roi 11^e, Amiraux Simplon 18^e) et d'autres quartiers parmi les quartiers présentant les niveaux de revenus les plus faibles (Porte de Montreuil 20^e, Porte Montmartre 18^e, Curial/Tanger 19^e, Danube 19^e). En considérant un autre indicateur, la « part de la population à bas revenus », on observe la même dispersion des quartiers de Paris dans l'ensemble des quartiers d'Ile-de-France et de France.

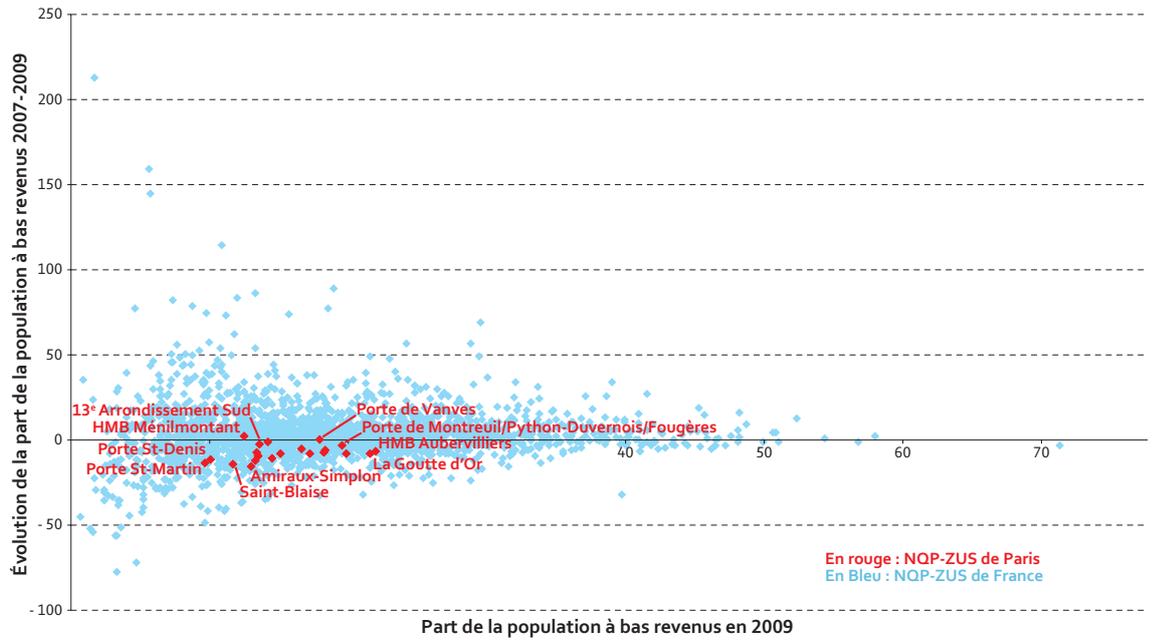
Contrairement à ce que l'on observe au niveau national, les ZUS de Paris se distinguent des NQP par des niveaux de revenus relativement plus élevés. Leurs périmètres délimités en 1995 englobent des quartiers qui ont connu des mutations sociales profondes. Néanmoins, les trois ZUS du 18^e arrondissement présentent des niveaux de revenus particulièrement faibles : HBM Aubervilliers, Porte de Montmartre, la Goutte d'or.

Revenu médian – Quartiers prioritaires d'Ile-de-France (NQP-ZUS)



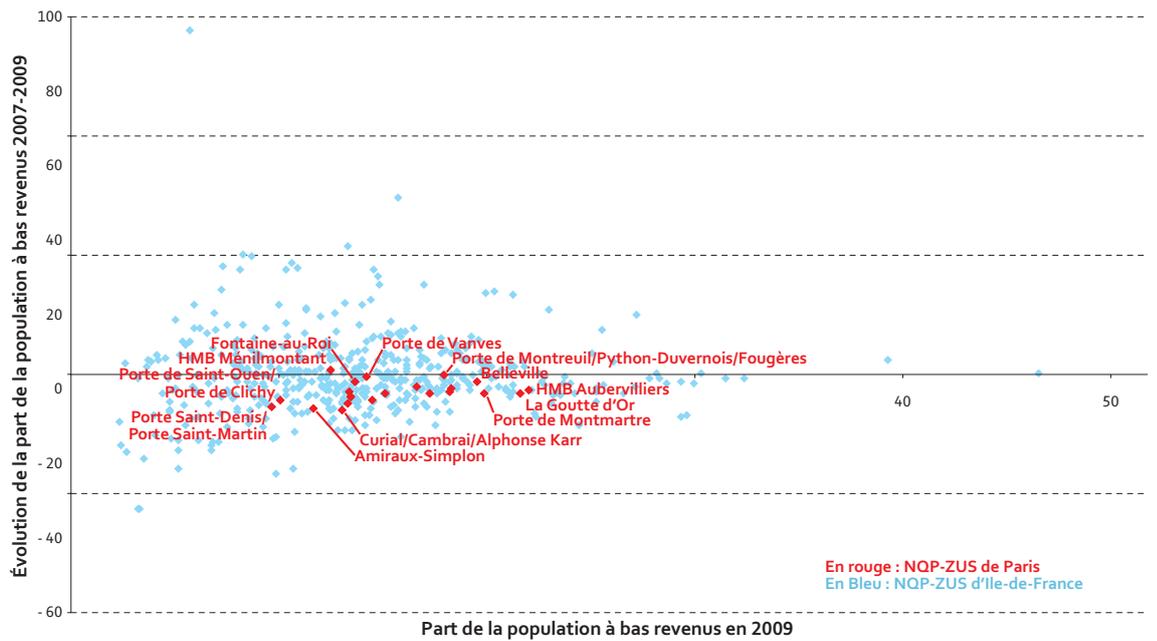
Source : Insee, indicateurs clés pour les quartiers politique de la ville (cf. annexe)

Population à bas revenus – Quartiers prioritaires de France (NQP-ZUS)



Source : Insee, indicateurs clés pour les quartiers politique de la ville (cf. annexe)

Population à bas revenus – Quartiers prioritaires d'Ile-de-France (NQP-ZUS)



Source : Insee, indicateurs clés pour les quartiers politique de la ville (cf. annexe)

Un positionnement des quartiers parisiens dans la géographie prioritaire régionale et nationale qui varie selon les indicateurs

Le positionnement des quartiers varie toutefois selon les indicateurs retenus, témoignant de difficultés spécifiques pour les quartiers prioritaires parisiens.

Moins de chômage, moins de sous-qualifications professionnelles et moins de familles monoparentales dans les quartiers parisiens.

Pour certains indicateurs, les statistiques rendent compte d'une situation relativement plus favorable pour les quartiers parisiens. Ce constat vaut pour le chômage, les niveaux de qualification et l'indice de monoparentalité.

Ainsi, le taux d'activité est bien supérieur dans les quartiers prioritaires parisiens. Et les parts de ménages bénéficiaires de l'allocation chômage, de jeunes sans diplôme et d'employés/ouvriers dans l'ensemble de la population active sont nettement inférieures.

À titre d'exemples :

- la part des jeunes adultes sans diplôme est de 32,1 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires parisiens contre 44,5 % dans les quartiers d'Ile-de-France et 57,0 % des quartiers français ;
- de même, les employés/ouvriers ne forment que 55,0 % de la population active dans les quartiers contre 69,1 % dans les quartiers d'Ile-de-France et 72,5 % dans les quartiers français.

Une forte présence de la pauvreté, plus de logements dégradés et des parcours résidentiels plus difficiles dans les quartiers parisiens.

Les indicateurs révèlent à l'inverse des résultats relatifs aux quartiers parisiens comparables aux autres quartiers ou même plus défavorables en matière de pauvreté, de suroccupation des logements et de mobilité résidentielle.

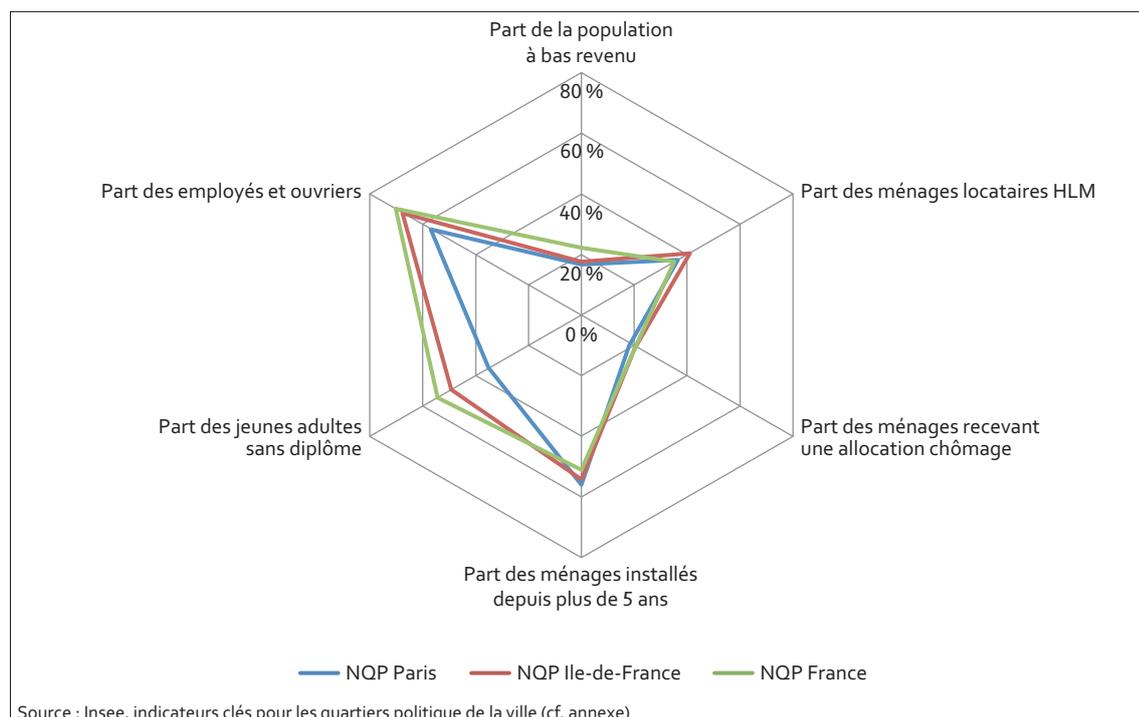
À titre d'exemples,

- la part de la population à bas revenus observée dans les quartiers parisiens est équivalente à celle des quartiers franciliens (17,6 % et 17,7 %) ;
- la surface moyenne des logements est nettement inférieure à celle des quartiers français, avec 24 m² de surface moyenne par personne contre 30 m² au niveau national ;
- la part des ménages d'au moins 6 personnes est la même dans les quartiers prioritaires de Paris que dans les quartiers au niveau national, alors même que la surface moyenne des logements est inférieure ;
- s'agissant de l'ancienneté dans le quartier, les quartiers parisiens présentent un taux de mobilité (46,7 %) plus faible que la moyenne des quartiers français (49,4 %) bien qu'équivalent au taux francilien (46,0 %).

Un « profil atypique » à Paris : les quartiers centraux d'habitat privé dégradé.

Les résultats globaux obtenus dans certains quartiers sont à nuancer par les fortes disparités de revenus qui les caractérisent. Une spécificité de la géographie prioritaire de Paris réside en effet dans la présence de quartiers composés en partie d'habitat privé ancien dégradé, qui accueillent une population mixte tout en concentrant de grandes poches de précarité. L'indicateur de

Sélection d'indicateurs dans les quartiers prioritaires (NQP) Paris/IDF/France



dispersion de revenu met en évidence la situation de ces quartiers où réside une population très diverse en termes de niveau de revenu. L'indicateur est de 146 pour le quartier de la Goutte-d'Or (18^e), 135 pour le quartier Fontaine-au-Roi (11^e), ou encore 143 pour le quartier Belleville (20^e). Les résultats sont nettement supérieurs à ceux observés dans des quartiers d'habitat social accueillant une population plus homogène : Porte de Vanves (14^e) : 102 ; ou HBM Ménilmontant (20^e) : 98 par exemple.

La forte dispersion de revenus se relie dans ces quartiers à des niveaux de revenus médians relativement élevés, témoignant des dynamiques de gentrification à l'œuvre. Elle ne signifie pas que la précarité soit moins marquée dans ces quartiers : la pauvreté est ainsi très présente dans les quartiers de la Goutte-d'Or (18^e) où la part de la population à bas revenus s'élève à 25,5 % ou de Belleville (20^e - 22,6 %) contre 17,6 % en moyenne dans les quartiers prioritaires de Paris.

Sélection d'indicateurs dans les quartiers prioritaires (ZUS - NQP) Paris/IDF/France

Indicateurs	Quartiers prioritaires parisiens			Ensemble quartiers prioritaires IDF	Ensemble quartiers prioritaires France
	ZUS Paris	NQP Paris	Ensemble quartiers prioritaires Paris		
Part de la population à bas revenus (en %)	18,1	17,3	17,6	17,7	22,7
Part des ménages concernés par une allocation chômage (en%)	19,7	18,7	19,1	20,9	21,7
Part des jeunes adultes sans diplôme (en %)	28,7	34,2	32,1	50,4	57,0
Part des ménages locataires (en %)	69,8	79,7	76,2	77,5	73,7
Part des ménages locataires en HLM (en %)	28,3	36,9	33,8	44,5	43,5
Surface du logement (m ²)	25,0	25,8	25,5	24,9	30,0
Part des ménages installés depuis moins de 5 ans (en %)	50,1	44,9	46,7	46,0	49,4
Part des ménages d'au moins 6 personnes (en %)	5,3	6,0	5,8	8,6	5,8
indicateur de jeunesse (en %)	1,7	1,7	1,7	2,7	2,0
Part des ménages ouvriers/ employés dans la population active (en %)	52,0	56,9	55,0	69,1	72,5

Source : Insee, indicateurs clés pour les quartiers politique de la ville (cf. annexe)

Sept quartiers parisiens « en décrochage »

Au-delà des moyennes, l'exercice de comparaison montre que sept quartiers parisiens présentent des indicateurs particulièrement défavorables. Les quartiers du Nord-Est de Paris Danube-Solidarité (19^e), Curial/Tanger (19^e), HBM Aubervilliers (18^e), Porte Montmartre (18^e), Goutte-d'Or (18^e), Porte de Montreuil (20^e) et La Chapelle (18^e) se situent presque toujours dans la 2^e moitié du classement et même parfois dans le dernier quart du classement de l'ensemble des quartiers analysés.

À titre d'exemples,

- la mobilité résidentielle des habitants de ces quartiers est très faible. La part des habitants résidant dans le quartier depuis plus de 5 ans s'élève à 64,4 % à Danube-Solidarité (19^e), 63,2 % à Porte de Montreuil (20^e), 72,2 % à HBM Aubervilliers (18^e) (contre 50,6 % des habitants en moyenne dans les quartiers prioritaires en France) ;
- en dépit de surfaces de logement par personne plus réduites, la part des ménages d'au moins six personnes est nettement supérieure à la moyenne nationale

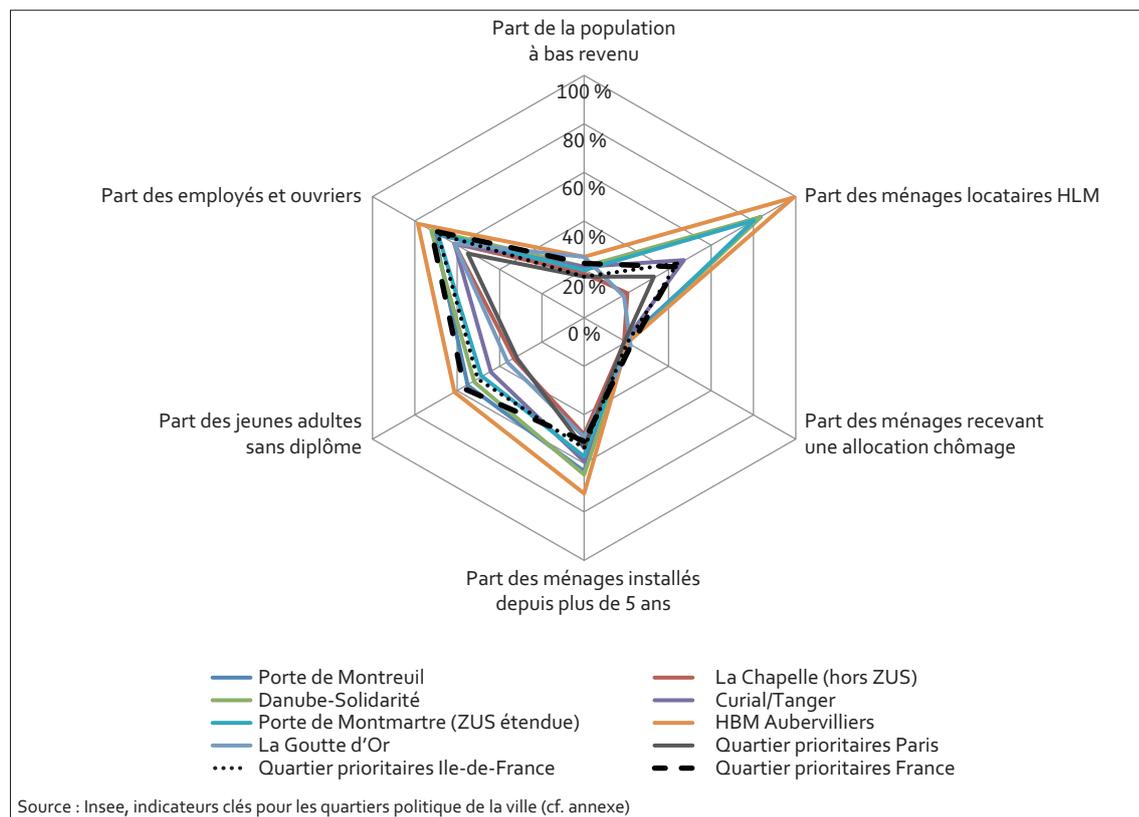
(5,8 %) dans les quartiers Curial/Tanger (19^e - 10,7 %) La Goutte-d'Or (18^e - 7,9 %) ou encore Porte de Montmartre (18^e - 7,6 %) ;

- la ZUS HBM Aubervilliers (18^e) se distingue parmi les quartiers les plus précaires, concentrant à la fois une surreprésentation d'employés et d'ouvriers (78,2 % de la population active), un faible taux d'activité des 25-64 ans (70 %) et un taux particulièrement élevé pour la région parisienne de jeunes adultes sans diplôme (61,6 %).

On peut noter par ailleurs que des quartiers tels que la Porte de Clichy (17^e), la Porte de Vanves (14^e), le 13^e arrondissement, ou Buisson Saint-Louis/Sainte-Marthe (10^e) ont un positionnement intermédiaire (entre deuxième quart et moitié du classement selon les indicateurs).

À l'inverse, quelques quartiers ressortent dans le haut du classement pour la plupart des indicateurs analysés : les ZUS Porte Saint-Denis/Porte Saint-Martin (10^e), Fontaine-au-Roi (11^e), HBM Ménilmontant (20^e).

Sélection d'indicateurs dans les quartiers prioritaires (ZUS - NQP) Paris/IDF/France



Conclusion

Si l'on trouve à Paris plus qu'ailleurs des emplois et des services, c'est aussi pour cette raison que des populations démunies y trouvent refuge et s'y concentrent, se confrontant à une barrière du logement très difficile à franchir.

Les moyennes portant sur les quartiers de la capitale masquent la présence d'une grande pauvreté qui revêt des formes spécifiques, souvent extrêmes et en rupture par rapport aux groupes sociaux majoritaires.

L'analyse est ici limitée par la liste des indicateurs disponibles. Faute de données, les exercices de comparaison entre les quartiers ne peuvent en effet rendre compte de certaines difficultés sociales pourtant importantes et qui pèsent lourdement sur les budgets des collecti-

vités locales. Ainsi Paris et le centre de l'agglomération parisienne concentrent de forts contingents de populations sans domicile, personnes sans papiers, ménages mal logés. Des approches plus qualitatives pourraient également enrichir ces résultats en mettant en évidence d'autres difficultés spécifiques des quartiers parisiens : habitat insalubre ; échec scolaire.

Les indicateurs disponibles révèlent des difficultés spécifiques de suroccupation des logements et d'absence de mobilité des ménages. Devant le constat de certains quartiers parisiens « en décrochage » où vivent des populations en grande difficulté économique et sociale, une politique de la ville attentive à ces populations paraît indispensable.

Annexe : Sources et définitions

La source des données est l'Insee : Site Insee/Données locales/Données infracommunales par quartier/indicateurs clés pour les quartiers de la politique de la ville

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/region.asp?reg=11>

Les données mobilisées sont issues pour l'essentiel d'un traitement particulier des fichiers de source fiscale (SF), et pour quelques indicateurs d'une méthode d'estimation utilisant le recensement de la population de 2007 (« Estimations mixtes »).

ZUS: Zone urbaine sensible (Certaines ne sont pas liées à un CUCS; elles n'ont donc pas été classées par CUCS). Elles sont définies ici en contours exacts et non en « îlots entiers ».

NQP: Nouveaux quartiers prioritaires hors les ZUS proprement dites. (Tous liés à un CUCS, et donc classés par CUCS). À noter que certains sont des ZUS étendues (formées par la ZUS et ses extensions) et que d'autres sont des extensions de ZUS (hors ZUS). La grande majorité sont toutefois des quartiers entièrement nouveaux de 2007, indépendants des ZUS (1996).

Revenu par unité de consommation médian: Le revenu par unité de consommation est le revenu annuel déclaré, exprimé en euros courants, divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le nombre d'unités de consommation du ménage est calculé en attribuant 1 unité au premier adulte du ménage, puis 0,5 unité à tout autre adulte de 14 ans et plus, puis 0,3 unité à tout enfant de moins de 14 ans. Le revenu par unité de consommation médian partage les personnes en deux groupes: la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC annuel inférieur à cette valeur et l'autre moitié déclare un revenu par UC annuel supérieur.

Premier quartile du revenu par unité de consommation: Le premier quartile du revenu par unité de consommation partage les personnes en deux groupes: le quart des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC annuel inférieur à cette valeur et les trois autres quarts déclarent un revenu par UC annuel supérieur.

Part de la population à bas revenu: C'est la part de la population dont le revenu par UC est inférieur à un seuil convenu. Ici, ce seuil est le premier décile de la distribution par personne des revenus par UC dans l'ensemble des unités urbaines comprenant une Zus ou un NQP. Dix pour cent des personnes de cet ensemble d'unités urbaines appartiennent donc à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à ce seuil.

Indicateur de jeunesse: Il est calculé en divisant la population de moins de 18 ans par la population de 65 ans et plus (sur le champ de la population des ménages).

Indicateur de monoparentalité: C'est la part des ménages comprenant une seule personne de 14 ans et plus et toutes les autres de moins de 14 ans. C'est donc une approximation de la notion usuelle de monoparentalité, qui s'en distingue notamment par le fait qu'il exclut les familles monoparentales au sens usuel dès lors qu'elles comportent un enfant d'au moins 14 ans.

Indicateur de dispersion du revenu: L'indicateur de dispersion du revenu par unité de consommation retenu ici est le rapport de l'écart interquartile (troisième quartile moins premier quartile) à la médiane, exprimé en %.